



Montrevel-en-Bresse, le 08 février 2024

collège  
de l'Huppe

académie  
Lyon

éducation  
nationale

L'Agent comptable  
des collèges de Bagé-Dommartin  
et Pont-de-Vaux

aux

Familles des élèves  
demi-pensionnaires

Madame, Monsieur,

Agence comptable

Affaire suivie par

Mickaël BRAGUE

Téléphone

04.74.25.61.00

Courriel

mickael.brague@ac-lyon.fr

333, rue de l'Huppe

BP76

01340 Montrevel-en-Bresse

Par courrier du 08 juin 2023, j'informais les familles des collèges de Bagé et Pont-de-Vaux, de la suppression du prélèvement automatique comme mode de paiement des factures de demi-pension suite à l'installation d'un nouveau progiciel informatique de comptabilité.

Ce nouvel outil de pilotage et d'administration financiers en établissement scolaire (OPALE) impose un nouveau mode de génération des factures depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ces factures seront dorénavant transmises automatiquement par mail depuis l'agence comptable installée au collège de l'Huppe à Montrevel-en-Bresse et prendront une nouvelle forme.

A ce jour, l'agence comptable opère les ajustements nécessaires à la gestion de ce nouveau progiciel et n'est pas encore en capacité d'éditer les factures de demi-pension pour le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2023/24. La transmission de ces « avis de somme à payer » sera effectuée début mars.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mickaël BRAGUE

  
Agent comptable

